

La Chaux-de-Fonds, 15 mai 2025

CONVOCATION – Session 2025

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

**GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC
ORFO 2012
PAR L'ARTICLE 32
CPNE – Pôle Commerce et Gestion
CPNE-CG-Maladière**

Président de la commission d'examen de fin d'apprentissage :
M. Fabian Burgunder, SFPO-OFAP, Espacité 1, 2300 La Chaux-de-Fonds

Lieu des examens :

**CPNE
PÔLE COMMERCE ET GESTION**

**Maladière 84
2000 Neuchâtel**

Office des apprentissages
Espacité 1 - Case postale 2083
CH-2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 889 79 96
Courriel : OFAP.examens@ne.ch

Directives :

- La candidate ou le candidat doit apporter ses propres moyens auxiliaires autorisés, excepté pour l'examen écrit de français pour lequel les dictionnaires sont fournis par le Pôle CG site Progrès. La responsabilité de leur bon fonctionnement lui en incombe.
- Si la calculatrice tombe en panne, le·la candidat·e n'a droit ni à une machine de rechange – à moins que cette dernière lui appartienne également – ni à une prolongation ou à la répétition de l'examen.
- Tout moyen auxiliaire ne peut être utilisé que par un·e seul·e candidat·e.
- L'utilisation de smartphones, smartwatches et d'appareils équivalents est interdite durant les examens.
- **Les compréhensions auditives auront lieu avec des casques. La candidate ou le candidat se branchera sur le canal audio dédié.**

Lundi 2 juin 2025 – Examens écrits – Salle A302			Candidat-e-s
FRANÇAIS 10h30 – 11h45	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension de texte Production de langue Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none"> Dictionnaire traditionnel (pas électronique) 	Surveillant-e-s : <ul style="list-style-type: none"> Delacroix Laurent SFPO 	<ul style="list-style-type: none"> NE.22.0970 Da Costa Moreira Cidália Maria

Mardi 3 juin 2025 – Examens écrits – Salle A302			Candidat-e-s
ANGLAIS 09h30 – 10h30	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension de texte Production de langue Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none"> Dictionnaire bilingue traditionnel (pas électronique) 	Surveillant-e-s: <ul style="list-style-type: none"> Vuitel Mélanie SFPO 	<ul style="list-style-type: none"> NE.22.0970 NE.21.2278
11h25 – 11h40	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension auditive Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none"> Aucun 		

CPNE-CG – Maladière 84 – 2000 Neuchâtel		
Lundi 16 juin 2025– Examen oral		
FRANÇAIS		Expert-e-s : Bähler Antoine Storrier Géraldine Salle A307
Préparation Salle A402 Surveillante Mélissa Beuchat	Interrogation	Candidat-e-s :
9h40-10h00	10h00-10h20	NE.22.0970

CPNE-CG – Maladière 84 – 2000 Neuchâtel		
Mardi 17 juin 2025 – Examen oral		
ANGLAIS		Expert-e-s : Deluz Valentine Corti Christine Salle A302
	Candidat-e-s :	Candidat-e-s :
8h25-8h45	NE.22.0970	NE.21.2278

**COMMISSION D'EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE
DES PROFESSIONS DU COMMERCE DE DÉTAIL**

MEMBRES DU BUREAU

Fabian BURGUNDER, président, responsable des procédures de qualification au SFPO

Lorena MARTINEZ, directrice-adjointe du CPNE/CG

Anne MASGONTY, directrice-adjointe du CPNE/CG

Myriam FORESTI, collaboratrice spécialisée au SFPO

MEMBRES DE LA COMMISSION

Ottavia BURGNER

Maria LIETA

Heinz HOFFMANN

Marie-Emmanuelle PERRIARD

Christiane HOSTETTLER-ROSSÉ

Sébastien MORET

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Aucun résultat ne sera communiqué avant la cérémonie de remise des certificats.
Une liste alphabétique des candidat-e-s ayant réussi l'examen sera affichée à l'école, le

Mercredi 25 juin 2025 à 17h00

ainsi que sur le site www.ne.ch/examens

Les candidat-e-s en situation d'échec seront avisé-e-s téléphoniquement par un-e représentant-e de leur école professionnelle, le :

Mercredi 25 juin 2025 entre 13h30 et 16h30

Les candidat-e-s doivent être atteignables durant cette période.

Une confirmation écrite par courrier recommandé leur sera adressée dans les 5 jours.

REMISE DES CERTIFICATIONS POUR LES CANDIDAT-E-S
Art. 32 Gestionnaire commerce de détail

Mercredi 2 juillet 2025
à 18h00
Salle polyvalente A001-A002
Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

Nous vous remercions de vous référer au guide des procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Commerce – Services – Vente

Annexes :

- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel
- Liste des candidat-e-s

Distribution :

- aux candidat-e-s (courriel)
- aux membres de la CEFA (courriel)
- aux expert-e-s
- CPNE-CG-Progrès (courriel)
- CPNE-CG-Maladière (courriel)